



PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

**DIRECTION DE LA COHESION
SOCIALE
Bureau de la Solidarité
et de l'Intégration**

MARSEILLE, le 23 FEV. 2007

Affaire suivie par :
M. Pierre HANNA
Tél. : 04.91.15.63.17

Monsieur le président,

Par courrier du 1^{er} février 2007, vous avez appelé mon attention sur les suites données par la direction des services fiscaux de Marseille aux recommandations de la HALDE concernant les dossiers des contribuables du centre-ville de Marseille qui ont été radiés.

Je rappelle que la HALDE demandait qu'il soit procédé au réexamen individuel et contradictoire de ces dossiers.

Depuis le début de ces mesures de radiation, j'ai été évidemment très sensible et attentive aux difficultés que vous avez exposées à la HALDE, et j'ai demandé au directeur des services fiscaux de m'apporter régulièrement des éléments d'information sur ces opérations.

Je souhaite vous informer que ce service a tiré les conséquences de l'avis de la HALDE et a pris toutes les dispositions pour que les conditions et modalités d'information des intéressés ne puissent faire l'objet d'aucune critique.

Ainsi, je vous précise que ce réexamen a concerné 2.410 contribuables, auxquels un courrier a été adressé en recommandé avec accusé de réception, en septembre 2006. Au 31 janvier 2007, 337 courriers sont revenus en NPAI et 1.609 n'ont pas été réclamés. 457 accusés de réception sont revenus signés et 7 courriers étaient encore dans le circuit postal.

330 personnes ont été reçues pour examen des justificatifs : 173 déclarations ont été réintégrées dans les fichiers et 157 ont fait l'objet d'une notification de refus dans la mesure où les éléments communiqués n'ont pas permis de considérer qu'ils relevaient d'une imposition en France.

Mes services et ceux de la direction des services fiscaux de Marseille sont à votre disposition pour compléter, le cas échéant, votre information sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
La préfète déléguée pour
l'égalité des chances


Marcelle RIERROT

Monsieur Christian de LEUSSE
Président de l'association « un centre ville
pour tous »
Cité des associations
93, la Canebière
13001 MARSEILLE